



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?ref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 22 MAI 2018 :

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA POPULATION !

**POUR L'AMÉLIORATION DE L'EXERCICE DE NOS MISSIONS ÉDUCATIVES AUPRÈS
DES JEUNES ET DES FAMILLES !**

POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOTRE POUVOIR D'ACHAT !

Les mobilisations intersyndicales au sein de la fonction publique des 10 octobre 2017 et 22 mars 2018 ont montré que les fonctionnaires sont particulièrement inquiets quant aux projets menés par le gouvernement. Les taux de participation aux grèves et les cortèges massifs de manifestants ont aussi fait la preuve de la volonté des agents du service public de combattre cette politique. Dans le même temps, d'autres secteurs (SNCF, Etudiant.e.s, CIO, La poste, Air France etc.) sont durablement mobilisés pour s'opposer aux mesures de privatisation, de sélection et de fermetures de services publics. C'est bien un projet politique global ultralibéral que tente de mettre en place ce gouvernement pour détruire le modèle social français. En opposition à celui-ci, des mobilisations se construisent réunissant un mouvement social et syndical.

Le 22 mai 2018 ce sont les 9 organisations syndicales de la fonction publique qui joignent leurs forces dans l'action, le SNPES-PJJ/FSU appelle l'ensemble des personnel.le.s de la PJJ à rejoindre ce mouvement et à porter avec détermination leurs revendications :

Dans la fonction publique :

- Par le gel du point d'indice et l'augmentation de la CSG, Macron mène une politique qui dégrade les salaires et le pouvoir d'achat des 5,4 millions de salarié.e.s des services publics, représentant 20% de l'emploi en France.
- Le mépris pour les missions et les conditions de travail des fonctionnaires est ouvertement affiché par un gouvernement qui, de plus, rétablit le jour de carence
- En moins d'un an, ce gouvernement a dévoilé un projet de remise en cause des services publics sur l'ensemble des territoires. Pour entamer son programme de privatisation et de réduction des périmètres d'actions de ces services, il met en place plusieurs mesures qui s'attaquent aux fonctionnaires et à leur statut: Plan de départs volontaires, externalisation, suppressions de 120 000 emplois en 5 ans dont les premières victimes seront les femmes comme lors de la suppression des emplois aidés, abandon de missions de services publics...
- Derrière un discours de modernisation de la fonction publique se cache une machine de guerre contre le rôle protecteur de l'état et des collectivités territoriales !

Au ministère de la justice :

- Dans notre ministère, le gouvernement a tranché sans attendre les conclusions de la consultation du Comité d'Action Publique 2022 (CAP 22) ou des chantiers de la Justice. Il attaque nos missions, méprise les instances de dialogue social (CAP, etc,...), généralise la précarité et impose le salaire au mérite par le biais du RIFSEEP!
- Pour le SNPES-PJJ et sa fédération la FSU, le service public de la justice est essentiel pour garantir l'égalité, l'équité de traitement des citoyen.ne.s sur l'ensemble des territoires. Il est vecteur de liens sociaux et participe en cela des missions premières d'un État. Or ce gouvernement actuel remet en cause cette logique de moyens et la remplace par le transfert de compétences au secteur privé ou tout simplement supprime des services jugés non essentiels.
- Actuellement une seule logique prévaut : la mise à distance du public par l'utilisation d'outils numériques et de plateformes gérées par le secteur privé et la suppression de postes et de tribunaux. Les personnels des services judiciaires ont déjà engagé le 15 février une première mobilisation contre ce projet de «justice 2.0».
- Il est urgent de développer et renforcer la fonction publique en lui allouant des moyens conséquents. Cela passe par la reconnaissance du travail et des qualifications de ses agents, un recrutement conséquent de personnels et la titularisation de tous les agents contractuels.

A la PJJ :

- Alors que les conditions de travail sont délétères, que les normes de travail sont trop élevées, que pour beaucoup, les salaires et le statut ne correspondent pas à la charge de travail et aux fonctions que les personnels exercent (notamment dans les filières administrative et technique) et que les projets et les infrastructures manquent cruellement de moyens, 50 millions d'euros vont être alloués aux structures d'enfermement !
- Le choix de poursuivre la politique d'enfermement des mineur.e.s est scandaleuse alors que dix ans après la création des centres fermés et la hausse record et continue du nombre d'enfants incarcérés, la DPJJ reconnaît elle-même l'échec de cette politique. Le SNPES-PJJ/FSU s'oppose catégoriquement au projet des 20 nouveaux Centres Fermés et d'une nouvelle prison pour enfants. Il exige le transfert de tous les moyens dédiés à l'enfermement vers les services éducatifs (Hébergement, Insertion et milieu ouvert).
- Pour la défense d'un service public de qualité à destination des jeunes les plus en difficulté, il est important d'être massivement en grève le 22 mai prochain.
- Le SNPES-PJJ/FSU appellent les personnels de la PJJ à se mobiliser massivement pour faire reculer le gouvernement

22 MAI 2018 : TOUTES ET TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE ET DANS LA RUE

MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !
Grève le 22 mai



QUESTION AU GOUVERNEMENT :

Comment
maintenir un
service public
de qualité **en**
supprimant
120 000
emplois ?



On attend toujours sa réponse...